



Procès-Verbal Commission Féminine

N° 03
23 Septembre 2020

Visioconférence : Daniel Roger, Laurent Bauvineau, Lydie Chauvier, Sébastien Cornuault et Sylvain Denis

Excusées : Laurence Paré et Annie Olivier

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée si il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

1. Approbation du Procès-Verbal

La Commission approuve le PV n° 02 du 08 Septembre 2020 sans réserve.

2. Seniors Féminines Foot à 11

La Commission établit le tableau des accessions relégations pour les championnats seniors féminines foot à 11 à l'issue de la fin de saison pour les D1 et D2, et à l'issue de la première phase pour la D3. Ce document figure en annexe.

3. Seniors Féminines Foot à 8

11 équipes se sont engagées dans cette compétition.

Lors de la première phase, au regard du nombre de dates disponibles au calendrier, **toutes les équipes ne pourront pas se rencontrer.**

4. Elaboration des groupes U18F – U15F – U13F Foot à 11 – Foot à 8 et Foot à 5

La Commission élabore les groupes pour chaque catégorie. Le calendrier est établi en 3 phases.

- **U18 F** : 25 équipes se sont engagées dont 19 pour le Foot à 11 et 6 pour le Foot à 8
Foot à 11 : 2 groupes de 6 et 1 groupe de 7
Foot à 8 : 1 groupe de 6

Lors de la première phase, au regard du nombre de dates disponibles au calendrier, **toutes les équipes ne pourront pas se rencontrer.**

- **U15 F** : 41 équipes se sont engagées dont 23 pour le Foot à 11 et 18 pour le Foot à 8
Foot à 11 : 3 groupes de 6 et 1 groupe de 5
Foot à 8 : 3 groupes de 6

Lors de la première phase, au regard du nombre de dates disponibles au calendrier, **toutes les équipes ne pourront pas se rencontrer.**

- **U13 F** : 44 équipes se sont engagées, le calendrier est établi en 4 phases
1^{ère} phase :
Foot à 8 : D1 : 6 équipes ; 2 groupes de 3
D2 : 14 équipes ; 2 groupes de 4 et 2 groupes de 3
D3 : 18 équipes ; 3 groupes de 4 et 2 groupes de 3 – match amical entre les 2 exempts
- **Foot à 5** : 6 équipes en plateaux

5. Futsal

8 équipes se sont engagées dans le championnat futsal.
Le calendrier des rencontres est établi.

6. Tirage du 1^{er} tour de la Coupe du District Seniors Féminines

37 équipes engagées.

La Commission effectue le tirage au sort du 1^{er} tour préliminaire soit 5 rencontres qui aura lieu le 04 Octobre 2020 à 12h30

Les exempts sont les équipes participant au championnat de D1 et de la Coupe de France.

7. Courriels

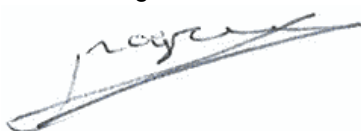
. FC 3 Rivières du 17.09.2020

Pris connaissance. Le secrétariat a rendu réponse.

. GF Féminin Nantes Est du 21.09.2020

Pris connaissance. Le Directeur a rendu réponse.

Le Président,
Daniel Roger



Le Secrétaire,
Laurent Bauvineau



